



COMMUNIQUÉ

CTM du 21 novembre 2016 : UN CTM COURT POUR DES SUJETS CREUX

Un comité technique ministériel s'est réuni hier, lundi 21 novembre 2016 de 14h00 à 17h30, à l'hôtel de Brienne à Paris sous la Présidence du CGA Jean-Paul Bodin, Secrétaire général pour l'Administration du Ministère de la Défense.

Dès l'ouverture de ce CTM, dans sa déclaration liminaire, **Force Ouvrière** a fait remarquer le peu d'intérêt que lui suscitait l'ordre du jour. En effet, entre les points relatifs au RIFSEEP de certains emplois de responsabilités supérieures ou aux ingénieurs des travaux maritimes et des projets de textes d'organisation de certains services (SMV, SCA) ou encore les projets d'arrêté concernant les restructurations, force est de constater que ce CTM n'annonçait rien de bien folichon pour les personnels civils, notamment les catégories C.

Nous diffuserons très prochainement les textes étudiés au cours de ce CTM et le résultat des votes.

Quoi qu'il en soit, **Force Ouvrière** a en préambule (déclaration liminaire ci-jointe) rappelé ses positions et revendications au sujet des deux points sensibles du moment, à savoir les Ouvriers de l'Etat et les suites du rapport du contrôle général et les décisions du ministre qui en découleront en matière de rééquilibrage des effectifs militaires/civils sur les fonctions de soutien.

A cela, le SGA a réaffirmé les positions du ministre, considérant qu'il n'y avait aucun chantage de sa part mais que son implication en la matière permet d'obtenir certaines avancées en matière de déroulements de carrière et de recrutements. Si le dossier n'aboutit pas cette fois ci, il finira inévitablement sur les bureaux du ministre et du gouvernement suivants. Il a rappelé qu'un CTM extraordinaire serait consacré à ce dossier le 9 décembre.

En ce qui concerne le rééquilibrage des effectifs militaires-civils sur les fonctions de soutien et le rapport « Hamel », le SGA a réaffirmé la volonté du ministre de fixer une feuille de route dès 2017 et qu'il fallait appréhender ce rapport dans son intégralité et pas seulement certains éléments (comprenez qui pourra...)

Force Ouvrière, même si elle s'est retrouvée un peu seule, notamment sur le dossier des Ouvriers de l'Etat, entre ceux qui l'ont évoqué succinctement pour rejeter en bloc les propositions alors qu'ils s'étaient tus dans les réunions préparatoires, et ceux qui se sont contentés de déplorer que le 9 décembre tombait un vendredi (et pourtant c'est vrai !) a considéré que ce dossier ne pouvait pas être traité de façon binaire, à savoir le bordereau de salaire ou rien de la part des organisations syndicales, et les mesures proposées ou rien de la part de l'administration !

Jouer à ce jeu finira par nous conduire à tout perdre : le bordereau de salaire, les mesures catégorielles et les recrutements ! **Force Ouvrière** se refuse à cette alternative, ne jouera pas un coup de poker sur ce dossier et prendra ses responsabilités. Quant à ceux qui tentent de faire la révolution dans certains établissements où ils se sentent forts (allant jusqu'à demander l'arrêt pur et simple des négociations) et la jouent mollement face à la DRH-MD, qu'ils prennent eux aussi leurs responsabilités. Si tel n'est pas le cas, cela voudrait dire qu'ils ne sont que dans la posture !!!

Paris, le 22 novembre 2016